

8^{br} 97.

Contrat en faveur de M^{rs} M. Cämer
comme représentant pour la représentation de l'Opera
de l'auteur du libretto et des propriétaires de la musique
Espagnole "Artus"
de l'Opera Artus.

Les soussignés, propriétaires de l'Opera
Espagnole "Artus", tenant compte des propositions
présentées par M^{rs} M. Cämer agent théâtral à
Vienne, pour s'occuper des démarches à faire
pour l'enregistrement, représentation, publi-
cation, traduction et tout ce qui a de rapport
au reclame de la musique de la dite opera en
Autriche et en Allemagne, donnent leur
représentation au nommé M^{rs} Cämer aux
effets déjà indiqués, sous les conditions sui-
vantes.

M^{rs} Cämer s'engage, avant de passer
à toute autre gestion, à faire enregistrer officielle-
ment la musique et libretto de l'Opera "Artus"
à fin que les droits des propriétaires de la dite
opera ne puissent sous aucun rapport souffrir
aucun préjudice.

En plus M^{rs} Cämer viendra obligé vis
à vis des propriétaires à les tenir au courant
de toutes les gestions qu'il fera auprès des

éditeurs, directeurs des théâtres &c. —
pour tout ce qui concerne à l'opéra "Artus"

M^r Cáncer devra veiller pour
l'intégrité des droits de propriété et surveiller
avec soin la musique qui lui est confiée et
à la rendre aux propriétaires aussitôt après
être informé sur différentes scènes, de l'ad-
mission ou non admission de l'opéra "Artus"

Pour sa gestion administrative
M^r Cáncer percevra le dix pour cent des
produits de l'opéra qu'il pourra garder
au ^{pu et à mesure} moment de la remise des fonds.

Barcelone le 9 Octobre 1897.

L'auteur du libretto

S. Emuloly Plana

Les propriétaires de la musique

J. Pont

Miguel Pous.

Le représentant à Vienne

M. Cáncer